

Collaborer avec un.e diététicien.ne

Fiche informative destinée aux médecins généralistes

Qu'est-ce qu'un.e diététicien.ne ?

La-le diététicien.ne est la-le professionnel-le de santé spécialisé-e en alimentation et en soins nutritionnels de qualité. Elle-il exerce son activité pour différents types de publics - les enfants, les adolescents, les adultes, etc. - en consultation individuelle ou en accompagnement de groupes et de collectivités, dans de nombreuses situations - les personnes en état de démence, l'alimentation végétarienne, etc. - et pathologies comme la prise en charge du surpoids et de l'obésité, la gestion du diabète, l'hypertension, etc. **Une consultation avec un.e diététicien.ne peut être utile pour toutes et tous, grands et petits, en bonne santé ou malades de courte ou de longue durée.**

Quelle est la qualification du-de la diététicien.ne ?

La-le diététicien.ne possède une qualification légalement reconnue par les autorités publiques en nutrition et diététique. Pour exercer, elle-il doit être porteur d'un numéro de visa, octroyé par le SPF Santé publique. Ce numéro de visa constitue la garantie que la-le diététicien.ne est bien porteur d'un agrément validé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, et assure que la consultation pourra faire l'objet d'un remboursement, si elle entre dans les conditions de l'INAMI.

Référer un.e patient.e vers un.e diététicien.ne : une réelle plus-value

La-le diététicien.ne assure un suivi personnalisé, adapté et de proximité à votre patient.e. Elle-il complète le travail de la-du médecin généraliste dans la transmission des recommandations alimentaires saines et le repérage des comportements alimentaires problématiques qui pourraient avoir un impact négatif sur la santé de votre patient.e.

Les changements de comportements ne sont pas chose facile. La-le diététicien.ne prend le temps de cerner toute la complexité des comportements des patient-es dans leurs multiples dimensions (produits alimentaires, habitudes de préparation, etc.) afin de déterminer avec et pour votre patient.e les freins et les obstacles, puis de définir de commun accord des objectifs santé à atteindre.

Quel est le rôle de la-du diététicien.ne dans la prise en charge du-de la patient.e ?

Les rôles sont nombreux et dépendront de multiples facteurs, dont l'orientation que la-le médecin généraliste et la-le patient.e voudront donner au suivi :

- **Evaluer** efficacement **les besoins nutritionnels** d'un individu en surpoids ou obèse pour tendre vers une gestion consciente du poids ;
- **Construire** avec la-le patient.e et optimiser l'application d'un **plan de soins** nutritionnels en fonction de la complexité individuelle de chacun-e (réalités socioculturelles et économiques, état psychologique, etc.) ;
- **Evaluer** de manière critique l'information relative aux besoins nutritionnels de la-du patient.e et les **traduire** en conseils alimentaires pratiques ;
- Etc.

Avant de référer votre patient.e vers un.e diététicien.ne, à quoi faut-il être attentif ?

- 1. La temporalité dans laquelle se trouve votre patient.e** : se trouve-t-elle.il dans un contexte de vie où elle.il est prêt.e au changement au niveau alimentaire ? Quel est son agenda et rencontre-t-il celui de son médecin généraliste ? Il est parfois nécessaire d'accompagner la-le patient.e dans ses priorités de santé, qui peuvent différer des nôtres. Gardez en tête que cela pourra être utile à proposer mais à un moment plus opportun ;
- 2. Les ressources déjà présentes chez la-le patient.e** : en fonction des ressources, du niveau de littératie en santé de la-du patient.e, le réseau devra être plus ou moins étoffé et l'accompagnement rapproché et soutenu ;
- 3. Considérer les critères de remboursements existants** ou pas, selon la mutuelle de la-du patient.e. Ceux-ci peuvent être un frein, il est utile de préparer une argumentation « santé » afin de soutenir l'idée, auprès de votre patient.e, de la plus-value d'une visite chez un.e diététicien.ne ;
- 4. Connaître son réseau** : mobiliser son réseau professionnel, savoir vers qui on réfère, sa-son patient.e, assurer le contact et la coordination avec les autres intervenant-es rassure la-le patient.e et favorise la relation de confiance ;
- 5. Rédiger une prescription** à l'intention de la-du diététicien.ne contenant les informations indispensables à ce dernier. Des modèles types existent.
- 6. Organiser le suivi et la coordination** avec la-le patient.e et la-le diététicien.ne régulièrement. Il existe des modèles de rapport de consultation de diététique qui peuvent servir de support de communication.

Où trouver un.e diététicien.ne ?

En Belgique francophone, les diététicien-nes qui pratiquent la consultation sont repris dans un répertoire, par province et spécialité, sur le site de l'Union Professionnelle des Diététiciens de Langue Française : www.lesdiieteticiens.be